



Communiqué de presse

du Mémorial de la Déportation Homosexuelle (MDH)

Montpellier, le 23 avril 2009

Le dimanche 26 avril prochain aura lieu la 64^{ème} Journée Nationale du Souvenir de la Déportation. Comme chaque année depuis sa création en 1989, le Mémorial de la Déportation Homosexuelle (MDH) rendra un hommage à la mémoire des femmes et des hommes déportés-es pour motif d'homosexualité pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Nous le ferons dans de nombreuses villes soit à travers nos délégués départementaux, soit à travers d'autres associations LGBT.

Si les associations homosexuelles sont désormais officiellement invitées à certaines de ces cérémonies, cela n'est pas le cas partout. De plus, même lorsqu'elles sont invitées, ces associations et leurs sympathisants-es ne sont pas toujours bien acceptés-ées par l'ensemble des autres participants-es.

En 2001, le Premier Ministre Lionel Jospin déclarait : ``Il est important que notre pays reconnaisse pleinement les persécutions perpétrées durant l'occupation contre certaines minorités - les réfugiés espagnols, les tziganes ou les homosexuels.``

En 2005, le Président de la République Jacques Chirac déclarait : ``En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés.``

Ces deux déclarations d'éminents représentants de l'Etat sont des actes politiques d'importance ; elles ne sauraient toutefois constituer à elles seules les actes officiels par lesquels la République Française reconnaîtrait la déportation pour motif d'homosexualité.

Face à ce constat regrettable, certaines associations homosexuelles devront s'accommoder, cette année encore, d'un accueil contrasté dû à des réalités locales indépendantes de leur volonté.

Recensement des situations dans 16 villes

A Nice (06) : Vincent Péchenot, le délégué du MDH a été invité à la cérémonie officielle. Malgré les demandes répétées de celui-ci, la Préfecture des Alpes Maritimes n'a toujours pas organisé une rencontre inter-associative, aussi Vincent Péchenot et des associations LGBT niçoises procéderont au dépôt d'une gerbe à la mémoire des déportés pour motif d'homosexualité à l'issue de la cérémonie officielle qui aura lieu à 10h au Monument aux Morts (Quai Rauba Capeu).

A Marseille (13) : Christian de Leusse, le délégué du MDH a été invité à la réunion préparatoire en Préfecture mais aucun accord n'a pu être obtenu avec les associations de déportés afin de procéder au dépôt d'une gerbe unique. Un dépôt de gerbe distinct aura donc lieu à la fin de la cérémonie officielle prévue à 10h au Monument de la Déportation situé Place Daviel (derrière l'Hôtel de Ville).

A Nîmes (30) : Georges Muller, le délégué du MDH a été invité à la réunion préparatoire en Préfecture et à la cérémonie officielle. Il déposera, avec les présidents des différentes associations concernées, une gerbe commune lors de l'hommage qui aura lieu à 10h30 au Monument des Martyrs de la Résistance (Boulevard Jean Jaurès).

A Bordeaux (33) : Julien Pellet, le délégué du MDH, a été invité pour la 4^e année consécutive et sera présent aux côtés des autres associations de mémoire. Une gerbe inter-associative sera déposée en hommage à toutes les victimes de la déportation. Cette année, l'ensemble des associations présentes (dont le MDH) devrait être citée par un représentant de l'Etat. La cérémonie se tiendra à 11h30 au Fort du Hâ (dans la cour de l'Ecole Nationale de la Magistrature).

A Montpellier (34) : Hussein Bourgi, le délégué du MDH a été invité à la réunion préparatoire en Préfecture et à la cérémonie. Il sera placé aux côtés du Préfet, des élus et des autres représentants d'associations de déportés. La cérémonie débutera à 12h au Monument aux morts situé sur l'Esplanade Charles de Gaulle. Il sera procédé au dépôt d'une gerbe unique financée par la Mairie de Montpellier.

A Tours (37) : les associations de déportés, de résistants et d'anciens combattants ont refusé que la LGP Centre participe à la préparation de la cérémonie et au dépôt d'une gerbe unique. L'association prend acte de cette situation et déposera une gerbe distincte après la cérémonie officielle qui aura lieu à 10h45 à la Stèle de la Déportation, place Anatole France

A Nantes (44) : le Centre LGBT de Nantes est invité à la cérémonie officielle à l'issue de laquelle il procédera au dépôt d'une gerbe distincte. L'hommage aura lieu à 11h au Monument de la déportation situé au Cimetière de la Chauvinière

A Angers (49) : Quazar, le Centre Lesbien, Gay, Bi et Trans invité officiellement chaque année, participera pour la première fois au financement de la gerbe commune du Comité organisateur, regroupant des associations d'anciens combattants, de résistants et de déportés. Quazar se réjouit de cette avancée et appelle à participer à la cérémonie qui aura lieu à la stèle des Fusillés de Belle-Beille, avenue Notre-Dame du Lac, étang Saint-Nicolas.

A Metz (57) : Couleurs Gaies, le Centre LGBT-Lorraine Nord est toujours confronté au refus permanent et systématique de la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes) Moselle, relayée par la Préfecture de la Moselle de voir cités les motifs de déportation pendant la cérémonie. La FNDIRP n'a jamais accepté de rencontrer Couleurs Gaies.

Dans un esprit de conciliation, une délégation de Couleurs Gaies a été reçue par le Préfet en mai 2008 : l'association a accepté de renoncer à la citation des motifs de déportation contre l'apposition devant le Mémorial situé dans le Fort de Queuleu d'une plaque, *fac simile* de celle apposée devant le Mémorial national de la déportation à Paris. Cette plaque du ministère de la Défense est illustrée par l'ensemble des motifs de déportation. Devant le silence de la Préfecture et après plusieurs relances, l'association a sollicité et obtenu le soutien de la Mairie de Metz et de la Ligue des Droits de l'Homme pour l'apposition de cette plaque.

Le Préfet de Moselle vient d'écrire à l'association pour indiquer que le projet est en cours mais que le lieu de l'érection ne sera pas le Mémorial de Queuleu et que le texte de la plaque sera modifié. Couleurs Gaies n'ayant pas été invitée à une quelconque réunion à ce sujet et n'ayant obtenu communication d'aucun calendrier, elle ne participera pas cette année à la cérémonie officielle. L'association déposera une gerbe après la cérémonie officielle, elle lira tous les motifs de déportation, considérant que l'hommage officiel transmet une mémoire subjective et partielle de l'Histoire par la faute de la FNDIRP-Moselle. La cérémonie aura lieu à 11h au Fort de Queuleu (rue des Déportés).

A Lille (59) : Lille : Les Flamands Roses ont été reçus par la Préfecture du Nord et doivent recevoir une invitation de M. Le Préfet pour la cérémonie officielle. Toutefois les Flamands Roses ne pourront déposer une gerbe à la mémoire des homosexuelLes déportés qu'à l'issue de la cérémonie officielle. Ce moment de recueillement devrait se tenir en présence de diverses personnes ayant assisté à la cérémonie et de nombreux Elus locaux. L'hommage lillois aura lieu à 10h à La Noble Tour, rue des Déportés.

A Strasbourg (67) : Christophe Charpiot, président de l'association Les Oubliés de l'Histoire et délégué du MDH assistera à la cérémonie officielle au cours de laquelle il déposera une gerbe à la mémoire des homosexuels, des Roms et des usagers de la psychiatrie victimes de la déportation. La cérémonie aura lieu à 12h sur la Place de la République.

A Lyon (69) : David Souvestre, le délégué du MDH et président de la Lesbian & Gay Pride a été invité à la cérémonie officielle comme d'autres présidents d'associations LGBT lyonnaises. Un dépôt de gerbe unique aura lieu lors de la cérémonie prévue à 11h30 devant le Veilleur de Pierre, Place Bellecour, Lyon 2ème.

A Paris (75) : les délégués du MDH dont Jean Le Bitoux, président fondateur de l'association ont été invités aux cérémonies prévues à l'Ile de la Cité à 15h, et à l'Arc de Triomphe à 18h.

Il sera procédé au dépôt d'une gerbe unique. Des invitations aux cérémonies sont disponibles auprès du MDH pour les personnes désireuses de se joindre à ces manifestations. mdhcontact@yahoo.fr - 06 89 81 36 90

A Evry (91) : pour la 3ème année consécutive, l'association ANGEL 91 a été invitée à participer à la cérémonie officielle au cours de laquelle elle déposera, comme les autres associations œuvrant pour la mémoire, une gerbe spécifique. L'hommage aura lieu à 17h30 devant le Palais de Justice (rue des Mazières).

A Montreuil (93) : Jean- Bernard PEYRONEL délégué du MDH a été invité par Dominique Voynet, Sénatrice-Maire à déposer une gerbe portant un triangle rose et un triangle noir.

Il sera accompagné pour ce geste symbolique de Philippe CASTEL, porte parole de l'Inter LGBT et de Catherine MORIN LE SEC, de la Coordination Lesbienne en France.

La cérémonie débutera à 11h au Monument situé sur l'avenue de la Résistance, au niveau de la Croix de Chavaux.

Le MDH tient à saluer la volonté de l'équipe municipale de Montreuil qui a eu le souci d'organiser une cérémonie œcuménique et plurielle, en ayant le souci d'y associer le plus grand nombre de représentants des victimes persécutées pendant la Seconde Guerre Mondiale.

A Arcueil (94) : Ariane Le Doré-Goodwin, la déléguée du MDH a demandé et obtenu la possibilité de déposer une gerbe au nom du MDH sur laquelle sera marquée la phrase suivante : **"Le Mémorial de la Déportation Homosexuelle à l'ensemble des déportés-es"**

Ariane Le Doré-Goodwin a également publié un article dans le journal municipal *Arcueil Notre Cité* dans l'encart réservé aux Elu(e)s communistes, partenaires et citoyen(ne)s.

La cérémonie débutera à 11h au Monument aux morts situé sur la Place de la République.

Le MDH tient à saluer l'accueil positif réservé par Daniel Breuiller et par son équipe municipale à l'initiative d'Ariane Le Doré-Goodwin.

Le MDH prend acte avec regret de la persistance d'une reconnaissance à géométrie variable de la déportation pour motif d'homosexualité et de l'inégal traitement réservé aux associations portant cette mémoire.

Faisant abstraction des difficultés rencontrées ici ou là et considérant que le devoir de mémoire est plus que jamais nécessaire, le MDH invite le plus grand nombre de personnes à rendre hommage aux déportés pour motif d'homosexualité à l'occasion de la 64ème Journée du Souvenir de la Déportation.

Hussein BOURGI

Président du MDH

<http://www.deportation-homosexuelle.org/>

06 89 81 36 90